

## RAPPORT DU COMITÉ DE PENSION DE LA SECTION LOCALE 764 SEPTEMBRE 2007

---

Au mois de juin de chaque année, Air Canada fait parvenir un relevé de pension à chaque employé pour être conforme aux lois fédérales sur les pensions. Le dernier relevé couvre l'année civile 2006 et montre les prestations totales de votre pension au 31 décembre 2006.

Vous devriez déjà avoir reçu votre relevé. Vous devriez l'examiner pour vous assurer de l'exactitude des renseignements personnels et le ranger avec vos déclarations de revenus ou autres papiers reliés au travail. Si vous n'avez pas reçu votre relevé, veuillez communiquer avec Air Canada au 1-877-645-5000 ou avec un membre du comité de pension.

L'évaluation actuarielle annuelle du régime de retraite a également été publiée au mois de juin et contient d'excellentes nouvelles relativement au déficit ou au passif non capitalisé des huit régimes de retraite d'Air Canada. Les actifs de tous les régimes de retraite sont réunis aux fins d'investissement dans une fiducie globale avec des actifs totalisant 11 306 G\$ en date du 1<sup>er</sup> janvier 2007, une augmentation de 11,8 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Le point important ici est la réduction du déficit du régime de retraite. En date du 1<sup>er</sup> janvier 2007, le déficit est de 534 M\$, une diminution de **1 108 G\$** par rapport au déficit de 1 642 G\$ au 1<sup>er</sup> janvier 2006. La plus grande raison de cette importante amélioration est la stabilisation des taux d'intérêt à long terme. Une augmentation de 0,25 % de ce taux d'intérêt à long terme représente une diminution de 300 M\$ du déficit du régime de retraite.

Le résultat net de cette amélioration du passif non capitalisé est que le ratio de solvabilité du régime de retraite des Lignes aériennes Canadien International et d'Air Canada a augmenté sa capitalisation de 83 % à 93 %. Le régime de retraite d'Air Canada et de l'AIMTA fait partie du régime principal d'Air Canada et couvre tous les employés d'Air Canada à l'exception des pilotes et des cadres supérieurs. Le ratio de solvabilité du régime de retraite principal d'Air Canada est passé de 85 % à 95 %, ce qui signifie que si le régime de retraite était liquidé, chaque membre recevrait 0,95 \$ pour chaque dollar dû.

La compagnie a composé un document de cinq pages très instructif qui est disponible sur Aéronet. Vous n'avez qu'à ouvrir une session sur Aéronet et cliquer sur l'onglet [Ma vie au travail](#). Dans le menu de gauche, cliquez sur [Mes nouvelles](#) et ensuite sur [Le point sur les pensions d'Air Canada Août 2007](#).

Ce document, s'adressant aux non-initiés, contient de très bonnes informations sur les détails et la capitalisation du régime de retraite, veuillez donc ouvrir une session sur Aéronet et téléchargez-en une copie.

Le tout respectueusement soumis,

Christopher Hiscock  
Président du comité de pension de la section locale 764